

Le 14 septembre 2018

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur relative au remplacement des disjoncteurs de modèle PK - Suivi administratif de la décision D-2016-174 (R-3968-2016)
Notre dossier : R043220 YF

Chère consoeur,

Dans sa décision citée en rubrique, la Régie de l'énergie (la « Régie ») a accueilli la demande de traitement confidentiel d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») portant sur les coûts détaillés du projet contenus à la pièce HQT 2, Document 2 (B 0012) jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an de la date de sa mise en service finale¹.

Conformément à cette décision, le Transporteur informe la Régie que la mise en service finale du projet, qui constitue le point de départ de la computation du délai précité, a eu lieu en août 2018.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

¹ Paragraphes 93 et 98.